



**RCU** Regroupement  
des communicateurs  
d'urgence

Le 12 février 2013

Monsieur John Traversy, secrétaire général  
Conseil de la radiodiffusion et  
des télécommunications canadiennes  
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Références : Avis de consultation CRTC 2013-19  
Demande ADR no 2012-1051-7  
Demande APB no 2012-0689-7

**Objet : Appui à la demande pour les services de télévision spécialisée *Avis de recherche et All points bulletin***

Monsieur le secrétaire général,

Le Regroupement des communicateurs d'urgence (RCU) tient à vous exprimer leur soutien pour la chaîne *Avis de Recherche.tv*. La programmation d'*Avis de recherche.tv* est, selon nous, constituée d'émissions destinées particulièrement à offrir aux organismes évoluant dans le domaine de la sécurité publique et des mesures d'urgence au Canada un outil médiatique pour obtenir de l'information auprès des citoyens.

Le RCU (anciennement la SRPQ) a été fondée en 1992 par des policiers relationnistes. En créant des normes de qualité et en assurant un partage de compétences, d'expériences et de relations humaines entre ses membres, le RCU a contribué à faire connaître et reconnaître la fonction de « relationniste » à travers le Québec.

Aujourd'hui, le RCU compte plus de 150 membres suite à la résolution adoptée en 2006 lors de l'assemblée générale, permettant l'adhésion de tous les porte-parole autant dans les domaines de la sécurité publique que des mesures d'urgences tels que les pompiers et paramédicaux ainsi que des représentants du Ministère de la Sécurité publique (MSP), de la sécurité civile fédérale et plusieurs contrôleurs routiers de la Société d'assurance automobile du Québec.

Plus particulièrement, *Avis de recherche* permet d'aider les membres du RCU à retrouver des personnes disparues, à résoudre des crimes, à mettre un terme à certaines pratiques frauduleuses et à retracer des criminels en fuite. Elle offre également des capsules et des émissions de prévention sur toute une gamme de sujets visant à accroître la sécurité publique.

Pour un tel regroupement de communicateurs, cette chaîne est un outil de communication avec la population de première importance et qui ne demande qu'à se développer.

Le RCU est donc en accord avec les demandes d'Avis de Recherche.tv et de sa contrepartie anglophone, All points bulletins, au CRTC; soit :

- a) de reconnaître que ces deux services spécialisés « servent l'intérêt public national », qu'ils sont d'utilité publique en contribuant à renforcer le caractère sécuritaire de la société canadienne, en luttant notamment contre la criminalité, en œuvrant à la prévention et en renforçant la sécurité publique;
- b) de rendre en conséquence la distribution de ces deux services spécialisés obligatoire au service de base numérique des grandes entreprises de distribution (Rogers, Shaw, Vidéotron, Cogeco, ExpressVu, StarChoice, etc.) selon la langue du marché.
- c) de déterminer, conformément à la politique du CRTC en la matière, le tarif mensuel de gros qui devra être versé par les distributeurs à *Avis de recherche* et *All points bulletin*.

Nous jugeons important l'engagement fait par ces deux chaînes, lors de cette proposition, pour le financement de capsules et d'émissions originales canadiennes de prévention, et ce, en collaboration avec les organisations œuvrant en sécurité publique. Les chaînes deviendraient des véhicules de prévention de la criminalité, de la fraude, des abus de confiance, mais aussi des lieux de diffusion d'émissions visant à accroître la sécurité sur la route, à l'école, à la maison et au sein de diverses communautés ou groupes souvent ciblés par les prédateurs sexuels, fraudeurs, voleurs, etc.

De plus, la chaîne Avis de recherche est un partenaire important de tous les membres du RCU, et participe, entre autres, à la formation des relationnistes médias qui se tient annuellement à Fort-Saint-Jean ainsi qu'au colloque annuel de mise à niveau du regroupement.

Une large distribution de ces deux chaînes servirait évidemment l'intérêt public national, renforçant les valeurs canadiennes et contribuant à rendre notre société plus sécuritaire, plus respectueuse des lois et plus juste, et permettrait surtout à un plus grand nombre de personnes de soutenir les relationnistes du Québec et du Canada.

Pour que cet outil atteigne sa pleine maturité et réponde totalement au rôle qu'on lui destine, il faut qu'il puisse s'épanouir complètement. Pour ce faire, une structure financière stable et régulière dans le temps se doit d'être constituée. C'est pourquoi le RCU est d'avis qu'en autorisant leur demande de tarif mensuel de gros, Avis de recherche.tv consacrerait au moins 20 % de ses revenus au financement d'émissions de prévention élaborées en collaboration avec les corps policiers, nous aidant ainsi à remplir notre mission.

Nous demandons donc au CRTC d'accorder à *Avis de recherche* et *All points bulletin* les demandes qu'elles ont déposées récemment, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des Québécois, mais surtout des Canadiens et des Canadiennes.

En terminant, je demande à comparaître à l'audience publique. Merci de prendre note de ma demande.

  
Van Lafranière  
Président du RCU  
Commandant, communications corporatives, SPVM